

peut être nommé "conseiller législatif ni élu pour Québec aux dernières élections générales."

"Que ce comité recommande respectueusement que l'élection de l'hon. Jos. Cauchon, pour la division électorale de Montmorency, soit déclarée nulle et non avenue, par cette honorable chambre."

M. JOLY réitère l'opinion que les membres du gouvernement faisant partie du comité devaient prendre l'initiative, que lorsqu'il s'agit des privilèges de la Chambre, le gouvernement doit intervenir, puisqu'il commande à la majorité.

M. IRVINE dit qu'il approuve tout ce qui a été dit relativement à la responsabilité du gouvernement. Le ministère comme dirigeant la Chambre et supposant posséder sa confiance, se trouvait obligé d'agir lorsque la question de l'asile a été soulevée.

Comme l'enquête a été faite sur la demande de M. Joly, qui l'a conduite jusqu'à présent et a fait assigner tous les témoins, à l'exception d'un seul, le dernier, M. IRVINE, croit que le gouvernement ne doit pas intervenir et laisser la cause entre les mains de M. Joly.

Il est loin de dire que la cause soutenue par l'honorable député ne soit pas appuyée par les faits, mais il ne voudrait pas cependant partager toutes ses idées. Lorsque ce comité s'est réuni il a exprimé des doutes sur le droit qu'il possède d'arriver à des conclusions, ce que nous devons faire, c'est de soumettre les preuves au Parlement, le laissant libre de prendre les mesures qu'il croira nécessaires.

L'orateur dit que si on jetait les yeux sur lui pour proposer une conclusion, il ferait une motion dans ce sens.

Finalement la motion de M. Irvine, demandant que le comité soumette simplement à la Chambre un procès-verbal de ses procédés et de la preuve, fut emportée. Les membres du comité étant également divisés, le président, l'hon. proc.-gén. décida la question en votant pour la motion de M. Irvine.

On s'occupe beaucoup de la manière dont les livres du bureau de l'Instruction Publique, sont tenus; il paraît que la chose laisse à désirer. Mais comme de pareils reproches retombent sur les employés de ce bureau, ne devrait-on pas demander des explications à ceux des employés de ce bureau qui peuvent en donner. Il est juste d'ailleurs qu'on leur donne la chance de parler dans l'intérêt de leur réputation.

HORACE GREELEY.

Détroit, le 29 novembre, 10 h. du soir

Le télégraphe vient de nous annoncer que Horace Greeley est décédé à six heures et demie. Quoique cet événement ne fut pas entièrement inattendu, il est, comme tous les événements sont toujours, soudain; et plusieurs jours se passeront avant que le public pût pleinement comprendre que ce fameux journaliste n'était plus.

Près de quarante ans Horace Greeley a occupé une place préminente devant le peuple américain. Pendant la plus grande partie de ce temps, il a été à la tête du journal *La Tribune* de New-York.

Durant ces longues années d'un travail assidu, sa voix, jamais d'un ton incertain s'est toujours fait entendre sur toutes les questions les plus importantes qui ont souvent agité et parfois divisé l'opinion publique. Il a élevé *La Tribune*, il l'a rendue forte et grande et a su donner à ce journal une autorité, un pouvoir que tous les journaux qui étaient rangés sous sa bannière politique ont respecté et ont suivi ses enseignements jusqu'au moment de sa dernière candidature. L'âme qui lui a donné le souffle de la vie n'est plus pour l'inspirer; la créature survivra à son créateur. Il a laissé après lui des marques si profondes de son passage que ses ennemis ne pourront jamais les effacer.

Je ne me propose pas, dans cet article écrit à la hâte de faire le panégyrique de Horace Greeley: car c'est inutile: ses actes parlent pour eux-mêmes, et sont connus du peuple des États-Unis. Je veux seulement faire connaître l'homme que ses ennemis politiques ont tant abusé.

De tous les écrivains les plus distingués que le journalisme américain a produits, Horace Greeley est sans contredit le premier et domine tous les autres. Il avait la facilité d'exprimer sa pensée avec un style si vigoureux que peu pourraient le surpasser ou même l'égaliser. Souvent, il est vrai, il employait des expressions un peu dures, même blessantes, mais elle disaient, sans détour, sa pensée; et si parfois il faisait usage d'épithètes qui blessaient l'oreille, c'était dû plutôt au défaut de sa nature impulsive qu'à un manque réel de courtoisie ou à une absence totale chez lui de politesse. La politique n'était pas le fort de Horace Greeley et n'entraînait point dans toute sa nature. S'il l'eût mieux connue, il aurait pu jouer un grand rôle sur la scène politique et serait sorti de la lutte plus d'une fois victorieux. Il manquait d'habileté à faire jouer les ressorts qui font souvent monter les hommes au pouvoir ou aux places d'honneur. Il était fort chez le peuple américain, il avait une grande puissance sur lui, aussi en appelait-il souvent à son jugement pour faire décider les grandes questions qui divisaient les partis politiques, et son grand succès dans l'administration de *La Tribune* prouve que sa confiance dans le peuple était bien fondée.

Horace Greeley s'est trouvé souvent du côté de la minorité: aussi fut-il souvent diffamé et critiqué; mais jamais avec plus de fiel, jamais d'une manière plus implacable et sur des points plus frivoles que durant la dernière campagne présidentielle. On l'a dénoncé comme un sécessionniste, on l'a pointé comme un fanatique, on l'a représenté comme un homme faible, sans jugement, comme un vieillard vacillant dont la tête avait tourné par l'éclat de la babiole présidentielle, et qui avait sacrifié ses principes et les convictions d'une longue vie dans l'espoir de devenir le Président des États-Unis; on a dit tout cela et encore d'autres choses pire contre lui. On a constamment versé sur sa tête des torrents de blâme, de reproches et même de malédiction: la presse de l'administration Grant a abondé, colonnes après colonnes, de rapports les plus outrageants et les plus contradictoires dans le but de le placer dans une fautive position devant le peuple, particulièrement dans l'intention d'écorcher une nature aussi sensible que la sienne et spécialement dans le temps où il avait lui-même fermé la porte à toute réplique.

Tout maintenant est passé, les journaux, les orateurs, les écrivains qui ont vomi l'injure contre Horace Greeley de son vivant, n'oseront point à présent qu'il est descendu dans la

tombe dire autre chose que du bien de ce grand homme, de cet homme juste et honnête, de ce vrai ami de son pays.

Les excitations et les fatigues de la lutte qu'il eût à soutenir contre la fraude, l'argent et la corruption, ajoutées au terrible coup qu'il a reçu dernièrement dans la mort de son épouse dévouée, au échevet de laquelle il veilla jour et nuit pendant quatre longues semaines pour lui prodiguer tous les soins possibles, l'inquiétude aussi l'ayant privé de son repos accoutumé, il fallait bien moins que tout cela pour briser sa constitution naturellement forte et robuste. L'esprit et le corps épuisés, la mort est venue lui donner le repos qu'il n'avait pu goûter pendant la maladie de sa femme.

Si Horace Greeley eut dirigé ses talents vers le forum au lieu de les consacrer au journalisme, il se serait acquis un grand nom et une haute réputation comme orateur. Quoiqu'il en soit les discours qu'il a prononcés en diverses occasions sont rangés parmi les perles les plus brillantes de la langue anglaise. Magnifiques par leur modestie, élégantes par leur simplicité, ils dureront et vivront, tandis que ses défauts et ses calomnieux seront oubliés. Ses discours pendant la campagne présidentielle de 1872 sont sans égaux dans les annales de la politique américaine. Tout ce qu'il voulait dire, il l'exprimait avec une vigueur merveilleuse et une clarté extraordinaire. Il avait le talent de renfermer, de resserrer dans un discours de cinq minutes ce que des orateurs n'auraient pu faire dans un discours de plusieurs heures, et il le faisait d'une manière si intelligible qu'il était toujours compris de tout son auditoire.

Il y a tant de biographies écrites sur Horace Greeley et l'histoire de sa vie est si familière aux américains et en partie au peuple de ce continent qu'il est inutile de donner une longue esquisse de sa vie. Il suffit de dire qu'il a laissé l'exemple de ce que la volonté peut faire. Il s'est fait lui-même ce qu'il est (*self made man*). Il a montré ce que le courage d'une persistance indomptable peut accomplir. Sans capital, n'ayant que ses mains pour l'aider, il avait une détermination de réussir dans tout ce qu'il entreprenait. Horace Greeley, fils d'un pauvre habitant, s'est élevé par la seule force de son génie à une haute position parmi les hommes éminents du siècle présent. Horace Greeley est né en 1811, à Amherst dans l'État de New-Hampshire. Il eut peu d'avantages d'obtenir dans son jeune âge une éducation soignée ou classique, mais il sut, par la seule force de sa volonté, se créer un fond de connaissances pratiques qu'il cultiva avec soin. En 1826, à l'âge de quinze ans, il commença son apprentissage dans l'art de l'imprimerie, et dans le mois d'août 1831, quelque temps après avoir appris son métier, il dirigea ses pas vers New-York. Pendant deux ans, il travailla dans cette ville comme ouvrier imprimeur; dans le mois de janvier 1833, il entra en société avec Francis Story, il commença la publication du *Morning Post* qui ne vécut que trois semaines. Ce revers, loin d'abattre son courage ne fit que le relever. En 1834, il publia le *New-Yorker* qu'il rédigea pendant sept ans, et fut à la tête de plusieurs autres journaux, entr'autres le *Log Cabin* publié dans l'intérêt du Général Harrison pendant la campagne de 1840. Le 10 avril 1841, il fonda *La Tribune* de New-York. Le *New-Yorker* et le *Log Cabin* devinrent alors partie de ce journal. Il a toujours été le rédacteur en chef de *La Tribune*, excepté pendant sa candidature pour Président. En 1848 M. Greeley fut élu au Congrès pour remplir le terme d'un membre décédé de la ville de New-York. Depuis le 1er décembre jusqu'au 4 mars, temps qu'il servit au Congrès, il se distingua seulement par l'opposition qu'il fit aux abus du péage par mille. Il a été plusieurs fois candidat pour des fonctions publiques, mais il a toujours été défait. M. Greeley a publié plusieurs de ses ouvrages; entre autres "Hints towards Reform" en 1850; "Glances at Europe"; "History of the Struggles for Slavery Extension or Restriction in the United States from 1787 to 1856"; "History of the American Conflict"; "What I know of Farming." et plusieurs autres ouvrages d'une valeur secondaire.

M. Greeley laisse deux filles, Gabrielle et Ida.

E. N. LACROIX.

COUR DE POLICE.

30 Novembre, 1872.

Dans la nuit du 29 au 30 de Novembre courant, des voleurs se sont introduits dans le magasin de fourrures de Monsieur George McIver, sur la rue Notre-Dame, et ont tout bouleversé les marchandises dans le magasin, sans toutefois en emporter; c'est encore la faute d'un concubinaire, qui les a empêchés de finir ce qu'ils avaient si bien commencé.

Vers une heure du matin, le Constable Paul Gibbon, que les marchands de la rue Notre-Dame emploient pour surveiller leurs magasins pendant la nuit, était en fonction comme à l'ordinaire. Passant sur la rue St. Jacques, (autrefois petite rue St. Jacques) en arrière des magasins, il remarqua que la porte qui conduit à celui de Mr. McIver était ouverte.

Il entre, et remarque des traces sur la neige, et voit que le soupirail de la bâtisse est brisé.

Ne doutant plus que c'est l'œuvre des voleurs, notre constable attend avec patience, mais par malheur, il a été vu au clair de la lune, et deux hommes s'élançant du magasin pour traverser la cour, et prendre la fuite.

Le premier passe comme un lièvre, mais le second ne passe point, le constable l'a empoigné par le collet, malgré toute résistance, et le conduit à la station de Police.

Il se nomme Martin Blackmore, tanneur de métier, et résidant sur la rue LaGauchetière, il est âgé de 25 ans.

L'examen préliminaire a eu lieu au Bureau de Police, et le Magistrat l'a renvoyé pour subir son procès aux prochaines assises criminelles dans le mois de Décembre.

Monsieur Charles Paquette, commerçant de Berthier, engagé dernièrement à Montréal, un charretier du nom de Jean Baptiste Poitevin, pour se faire conduire sur la rue St. Paul, environ cinq minutes de marche de l'hôtel Meunier, sur la place Jacques Cartier, où il pensionnait, moyennant la somme de vingt centins.

Rendu sur le Carré Dalhousie, le charretier arrête, et avertit monsieur Paquette, qu'il ne le conduirait pas plus loin, et qu'il fallait le payer immédiatement.

Un peu surpris de cette manière d'agir, monsieur Paquette descend de voiture, et donne au nommé Poitevin un billet d'une piastre, lui disant de lui remettre la balance.

Mais le charretier met son cheval au galop, et se sauve avec la piastre.

La Police fut avertie du fait, et le lendemain le constable St. Yves, arrêtait le voleur, qui, conduit devant le Magistrat, plaide coupable à l'accusation portée contre lui et fut condamné à six semaines de prison aux travaux forcés.

Le Chef de Police a aussi retranché la licence de charretier

du nommé Poitevin, et lorsqu'il sortira de prison il se trouvera forcé et obligé de gagner son pain d'une autre manière.

C'est malheureux, car le prisonnier était le soutien de sa vieille mère; mais il n'en est pas à sa première arrestation, et c'est l'ivrognerie qui l'a conduit sous le verrou.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On parle plus que jamais, à Laprairie, de pousser l'exploitation d'une mine de charbon dont on a presque découvert l'existence dans la Commune de cette localité. On comprend l'importance de ce mouvement, et les heureuses conséquences qui découleraient pour le pays d'une pareille découverte.—*Franco-Canadien*.

M. Bossange, agent d'émigration en France pour la Province de Québec, écrit à la *Minerve* qu'à l'avenir l'intervention des autorités françaises l'empêchera de nous envoyer de nouveaux émigrés.

Lhon. M. Morris, de juge-en-chef est devenu lieutenant-gouverneur de Manitoba.

M. S. H. Blake, avocat distingué, et frère de M. Ed. Blake, a été nommé vice-chancelier à Ontario, pour remplir la vacance créée par la résignation de M. Mowat.

Sherbrooke est une des villes de la Puissance qui progressent le plus rapidement. Ainsi il y a eu dans le cours de l'année, 103 constructions nouvelles, et 31 additions à des bâtisses existant déjà.

À Québec, dans la cause de *Gugy, appellant, Brown, intimé*, l'appellant a logé une requête en récusation du juge en chef Duval, fondée sur le motif d'inimitié capitale attribuée au juge.

La semaine dernière un navigateur de la Paroisse de St. Anne de la Pérade, atteint du typhus, est sorti pendant la nuit de l'hôtel où il se trouvait et dans un accès de délire il s'est mis à courir dans la rue jusqu'à épuisement, il s'affaissa et fut ramassé par la police, qui le conduisit en prison; il mourut quelques instants après.

On fait signer en ce moment à Montréal, une requête priant Mgr. Lafliche de se rendre à Rome pour représenter Mgr. de Montréal après du Saint-Siège.

Nous avons reçu le rapport du Ministre de l'Instruction Publique pour l'année 1870 et 71.

CHENIN DE FER DU PACIFIQUE.—Le correspondant du *Globe* à Ottawa annonce que de nouvelles négociations ont été entamées entre la Cie. Allan et la Cie. McPherson, en vue d'en arriver à une fusion des deux entreprises. Le gouvernement s'occupe aussi de cette affaire.

Un cultivateur de Château-Richer, a été victime la semaine dernière à Québec, d'un des vols les plus audacieux que l'on puisse voir.

Il était entré dans une maison de la rue des Fossés pour y offrir ses produits, lorsqu'en sortant, il s'aperçut à son grand désespoir que, cheval, voiture, tout était disparu. Il put même voir au loin le voleur qui se sauvait à toute bride. Il courut aussitôt avvertir la police, mais toute recherche a été jusqu'ici inutile et le voleur n'a pu être pincé.

La voiture était chargée de dindes, d'oies et autres produits d'excellente qualité. Voilà un voleur qui va se régaler.

Un homme, Louis Casavant, de St. Damase, a été trouvé mort dans sa voiture, dans le rang L'Espérance de cette paroisse.

Il appert, d'après les témoignages entendus, que le défunt aurait laissé son domicile le 3 au matin avec sa voiture attelée de deux chevaux et chargée de vingt minots de blés qu'il allait faire moudre au moulin de St. Pie; qu'il aurait été vu passant le rang L'Espérance vers les huit heures du soir, venant du côté de son domicile, que son corps aurait été trouvé vers les six heures du matin, le 4 décembre courant, sous sa charge dans un fossé. La voiture avait été renversée sur lui, les chevaux n'avaient pu retirer la charge.

L'Archevêque de Québec est parti pour Rome, jeudi dernier, avec M. l'abbé Hamel. Un grand nombre de citoyens de Québec et de Montréal lui ont fait part des vœux qu'ils faisaient pour que son voyage soit heureux.

M. Ponchet, dans son grand ouvrage "L'Univers," dit qu'"anatomiquement et physiquement parlant," le mécanisme humain est très rude et grossier comparé à la délicatesse exquise démontrée dans l'organisme de certains animaux. Mais en nous, l'intelligence, le véritable sceptre de l'univers prédomine sur l'imperfection apparente de la matière. Par elle, l'homme seul approche des créatures choisies qui brillent auprès du trône de l'Éternel et forment un lien d'union entre le ciel et la terre. Si dans sa structure il appartient à notre sphère, il semble déjà s'élever vers l'essence suprême par la splendeur de son génie. Une grande et philosophique vérité, et cependant combien comparativement petit est le nombre et est rare le génie manifesté en proportion du nombre des habitants de la terre. Si l'homme se conformait plus aux lois de la santé et de la nature et était moins enclin à gratifier ses passions, il ne serait pas nécessaire d'annoncer le sirop composé d'Hypophosphite de Fellows comme un restaurateur des pouvoirs du cerveau et du système nerveux, pendant que le progrès du monde dans les sciences serait en vérité merveilleux.

NOUS DISONS QU'ELLES SONT BONNES.—Les pilules Shoshonees sont manufacturées avec le plus grand soin, examen et exactitude, d'après les vrais principes actifs, doublement perfectionnés et purifiés des agents réparateurs les mieux choisis du royaume végétal, de manière à leur donner des propriétés en accord avec les exigences de tous les ingrédients entrant dans la composition du remède Shoshonees et donnant en même temps aux pilules elles-mêmes des qualités plus désirables pour l'usage général, que toutes autres pilules de familles en circulation. En raison de l'extrême douceur et cependant grande certitude dans l'action des pilules, aussi bien que dans leurs effets fortifiants et guérissants sur l'estomac et les intestins, et de fait, sur tout le système; en raison en même temps de leur action pénétrante et fortifiante sur le foie, les rognons, la peau, etc., etc., nous disons qu'en raison de leurs qualités supérieures, les pilules sont mises en vente comme une médecine de famille.